

Charte des contributeurs

Rôle , Missions et Engagements

PRÉAMBULE

La plateforme collaborative des acteurs de l'action culturelle en Auvergne Rhône-Alpes est un espace dédié aux projets d'action culturelle, à l'échange entre pairs, à la collaboration et à la promotion des initiatives artistiques et culturelles à destination des jeunes et des habitants. Cette charte a pour but de définir le rôle, les missions et l'engagement des contributeurs afin de garantir un fonctionnement harmonieux et efficace.

QUEL RÔLE POUR LES CONTRIBUTEURS ?

En tant que contributeurs de la plateforme collaborative vous jouez un rôle central dans la dynamisation et l'enrichissement de l'outil. En partageant des informations pertinentes, des événements et des ressources, vous permettez à la communauté de rester informée des initiatives culturelles locales. Vous collaborez avec d'autres acteurs pour co-créer des projets innovants qui enrichissent le tissu culturel de la région. En participant aux discussions, en offrant des retours usagers constructifs et en soutenant les autres membres, vous créez un environnement d'entraide et de soutien mutuel.

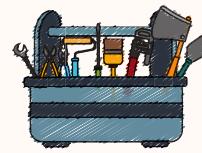
Votre engagement garantit que la plateforme reste un espace vivant, interactif et riche en contenus de qualité, reflétant la diversité et la richesse de l'action culturelle en Auvergne Rhône-Alpes.

POURQUOI DEVENIR CONTRIBUTEUR?

Devenir contributeur c'est bien plus que partager des informations. C'est une opportunité unique de [s'intégrer dans un réseau dynamique de professionnels](#), d'échanger des idées et des bonnes pratiques et de [co-créer des projets](#). En participant activement, vous contribuez à la consolidation, la structuration et la valorisation du réseau de l'action culturelle et participez à une démarche d'innovation culturelle basée sur la coopération et le partage.

Rejoindre la communauté des contributeurs, c'est aussi bénéficier d'une [visibilité accrue pour vos projets et événements](#), tout en bénéficiant du soutien et de l'expertise de vos pairs.





QU'EST-CE QUE LA PLATEFORME COLLABORATIVE ?

Myriade est un outil numérique coopératif au service de l'accès à la culture pour tous. L'outil est conçu à destination des communautés professionnelles de l'action culturelle en Auvergne-Rhône-Alpes afin de faciliter la création de projets artistiques et culturels en direction des jeunes et des habitants. Ainsi, elle est une porte d'entrée sur l'univers foisonnant de l'action culturelle et permet non seulement de créer un catalogue éditorialisé, attractif, vivant et agile des projets, mais également un espace de travail et d'échanges entre les acteurs.

UNE NOUVELLE PLATEFORME? POURQUOI ?

Actuellement, l'offre dédiée à l'action culturelle régionale bénéficie de l'existence de plusieurs vitrines et se retrouve fragmentée sur différentes plateformes qui ont chacune des fonctionnalités précises (sites des structures culturelles, ADAGE, Pass culture, site des rectorats, des métropoles, départements, communautés de communes, etc.).

Il ne s'agit en aucun cas de se substituer à ces outils, mais bien de dialoguer avec eux pour offrir d'un côté un espace de travail collaboratif entre les acteurs (en amont de la mise en œuvre des actions et après leur réalisation) et d'autre part proposer une cartographie globale des projets sur l'ensemble du territoire de la région.

QUELLE UTILITÉ ?

Pour vous permettre :

- De rendre visibles vos projets,
- D'avoir des outils de valorisation et acquérir de bonnes pratiques liées à l'ingénierie de projet,
- De trouver de nouvelles collaborations (structures partenaires et/ou équipes artistiques),
- De faire partie d'un réseau qui vous ressemble et vous inspire,
- De s'inspirer d'autres projets qui correspondent à vos valeurs, engagements et réalités quotidiennes (budget, organisation, public, territoire),
- De trouver des ressources éclairantes en lien avec l'action culturelle et les projets culturels de territoire,
- De pouvoir bénéficier d'un accompagnement personnalisé hors plateforme pour la valorisation de vos projets (ateliers, rencontres, open labs, etc.),
- D'être au courant des dernières actualités du secteur,
- D'avoir un outil de mesure quantitative et qualitative pour visualiser l'impact des projets d'action culturelle sur les publics et leur répartition géographique.



À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

Elle s'adresse aux communautés professionnelles de l'action culturelle régionale : médiateurs de structures culturelles (toutes disciplines confondues : spectacle vivant, patrimoine, arts plastiques, lecture, éducation aux médias, etc.), coordinateurs de projets culturels de territoire, compagnies artistiques, scientifiques, professionnels de l'éducation, du champ social, de la santé, de l'éducation populaire, toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour imaginer et faire vivre des projets culturels sur leurs territoires.



QUELS TYPES DE CONTENUS PEUT-ON Y TROUVER ?

La plateforme s'articule autour d'un catalogue : avec des pages projets (résumés, étapes de travail, photos, vidéos, dossiers artistiques, pédagogiques, etc.), des fiches partenaires (intervenants artistiques et institutionnels), des appels à projets, des ressources conçues par des experts pédagogiques et artistiques, un agenda des évènements sur le territoire régional, et un espace de travail collaboratif pour les acteurs possédant un compte d'utilisateur (leur permettant de rédiger en équipe, de publier des contributions et à terme d'échanger avec d'autres utilisateurs.)

QUELLE LIGNE EDITORIALE POUR LES CONTENUS ?

Pensée comme une boîte à outils des bonnes pratiques, d'aide au montage de projets d'éducation artistique et d'action culturelle, Myriade met en avant des ressources et des projets co-construits entre différents partenaires, éducatifs, sociaux, culturels...

Les projets, ressources et publications doivent mettre en valeur les acteurs et structures ayant contribué à la réalisation du projet à travers les publications sur Myriade mais aussi par le renvoi vers leurs sites internet.

Les publications et contenus relatifs à vos projets doivent respecter les règles suivantes :

1. Le projet est co-construit avec des partenaires (éducatifs, sociaux, culturels...),
2. Une équipe de contributeurs (un gestionnaire, des éditeurs) est constituée autour de ce projet avec les partenaires,
3. Le projet explore les 3 piliers de l'action culturelle : rencontrer, pratiquer, connaître.

Enfin, les utilisateurs participent aux publications dans le cadre de leurs activités professionnelles. Ils deviennent les porte-parole de leurs structures et de leurs engagements auprès de leurs propres communautés.

L'acceptation de cette charte éditoriale vous sera demandée lorsque vous créerez votre compte contributeur sur Myriade.



JE CONTRIBUE, QUELLES SONT MES MISSIONS ?

En contribuant à l'enrichissement de la plateforme vos missions sont :

Le partage d'informations :

- Publier des projets d'action culturelle à destination des jeunes ou des habitants de votre territoire.
- Publier des évènements publics liés à vos actions culturelles (expositions, spectacles, restitutions, etc.)
- Partager des ressources utiles en lien avec l'action culturelle (articles, études, rapports, appels à projets, guides, etc.).

La collaboration :

- Participer à un ou des groupes de travail sur la plateforme visant à élaborer des documents de valorisation autour de projets d'action culturelle, échanger des idées et des bonnes pratiques.

La promotion et sensibilisation des actions

- Promouvoir la diversité et l'accessibilité des projets d'action culturelle de votre territoire.
- Valoriser le patrimoine culturel

JE CONTRIBUE, À QUOI JE M'ENGAGE?

Pour assurer le bon fonctionnement de l'outil, vous vous engagez à respecter les principes suivants :

Respect et bienveillance

- Adopter une attitude respectueuse et bienveillante envers les membres de la communauté, ainsi que les participants des projets mentionnés.
- Éviter tout propos ou comportement discriminatoire, injurieux ou offensant.

Transparence et authenticité

- Publier des informations véridiques et fiables.
- Mentionner les sources des informations partagées lorsque cela est pertinent.

Modération et sanctions

- Vous vous engagez à signaler les contenus en infraction avec la présente charte. Pour garantir le respect de cette charte, le modérateur veille à la bonne conduite des échanges et au respect des règles. En cas de non-respect de la charte, des sanctions pourront être appliquées, allant d'un avertissement à l'exclusion.



QUEL TON DOIT-ON EMPLOYER DANS LES PUBLICATIONS ?

Pour assurer une communication efficace et harmonieuse sur la plateforme, vous êtes encouragés à adopter un ton qui reflète les valeurs de respect, de collaboration et d'ouverture. Voici quelques directives spécifiques :

1. Un ton respectueux et bienveillant

- Utiliser un langage poli et courtois en toutes circonstances.
- S'exprimer dans un langage clair, correct et accessible, en évitant notamment d'utiliser les MAJUSCULES qui nuisent à la courtoisie et à la fluidité de la lecture.
- Faire preuve d'empathie et de compréhension dans les échanges, même en cas de désaccord.

2. Constructif et positif

- Favoriser des commentaires et des contributions qui apportent de la valeur ajoutée et des solutions.
- Éviter les critiques destructives ou les propos négatifs sans fondement.

3. Clair et concis

- Exprimer ses idées de manière structurée.
- Aller droit au but tout en fournissant les informations nécessaires pour une compréhension complète. Il ne s'agit pas d'un blog, mais bien d'un site de ressources et de partage d'informations.

4. Encourageant et inspirant

- Mettre en avant les réussites et les bonnes pratiques pour stimuler la créativité et l'innovation.
- Utiliser des tournures de phrases percutantes qui stimulent les lecteurs et donnent envie de lire.

5. Ouvert et inclusif

- Accueillir les différentes perspectives et encourager la diversité des opinions.

6. Professionnel et responsable

- Maintenir un niveau de professionnalisme approprié à un contexte professionnel et collaboratif.
- Prendre la responsabilité de ses propos et de ses actions sur la plateforme.

En suivant ces lignes directrices, vous créerez un environnement positif et productif, propice à l'échange constructif.

Merci à chacun d'entre vous de faire de cette plateforme un espace de partage et de collaboration exemplaire!



DOIT-ON PUBLIER RÉGULIÈREMENT ?

Pour maintenir la dynamique de la plateforme et assurer un flux constant d'informations et une actualité des contenus, il est recommandé que vous publiez régulièrement. Cependant, cette régularité doit être adaptée aux disponibilités et aux capacités de chacun. Voici quelques lignes directrices concernant la fréquence de publication :

1. Qualité sur quantité

- Privilégier des publications de qualité qui apportent une réelle valeur ajoutée à la communauté plutôt que de publier fréquemment sans contenu substantiel.

2. Flexibilité et adaptation

- La fréquence des publications peut être ajustée en fonction des périodes d'activité plus ou moins intense (par exemple festivals, temps forts spécifiques, etc.).
- Vous adapterez votre rythme en fonction de votre propre calendrier et disponibilités.

3. Coordination et planification

- Vous êtes encouragés à utiliser l'outil de planification disponible sur la plateforme (la fonction : programmer ma publication) pour organiser et coordonner vos contenus, garantissant ainsi une diffusion harmonieuse des publications tout au long de l'année.

En somme, bien que la régularité soit encouragée, elle doit rester flexible et adaptée à vos besoins et contraintes. La clé est de maintenir un engagement continu et de contribuer de manière significative à la communauté.



J'AI UNE QUESTION/ UNE SUGGESTION/UN PROBLÈME, À QUI M'ADRESSER ?

Une personne dédiée est en charge de l'animation et des relations avec vous, les contributeurs. Elle est un community manager ayant pour rôle de dynamiser et augmenter la croissance du réseau de membres. Elle joue un rôle de modératrice, éditorialise le contenu, vous apporte support et assistance afin de vous aider à naviguer et publier vos contenus de la manière la plus fluide possible.

Elle organise également des évènements hors plateforme (ateliers, webinaires, etc.) pour ceux et celles qui souhaitent aller plus loin et se former davantage aux fonctionnalités de l'outil et plus largement à la valorisation de leurs projets.

Catinca Delabie Dumitrascu
coordinatrice
myriade@action-culturelle.fr
04 69 16 34 77